Nancy (54) : condamné pour avoir cassé des drapeaux français trois jours après les attentats

29/05/2016 à 10h18

Ce père de famille marocain à la dérive a mal choisi son moment pour s'attaquer à des drapeaux français. C'est, en effet, le 16 novembre dernier, soit trois jours après la tuerie du Bataclan et des terrasses parisiennes, qu'il a décroché et cassé deux drapeaux installés à la gare de Nancy.

Pas de prise de position politique là-dedans. L'homme n'a rien d'un apprenti terroriste, ni un sympathisant djihadiste. Son attitude doit tout à l'abus d'alcool.
Jugé ce vendredi par le tribunal correctionnel de Nancy, le père de famille a essayé d'expliquer qu'il avait empoigné et cassé les drapeaux pour… pouvoir les embrasser.

L'Est Républicain

Merci à **Mielrubis**